

Lyon, le 2 mars 2022

OBJET : Conditions permettant aux étudiant(e)s de s'absenter avant les Epreuves Classantes Nationales donnant accès au 3^{ème} cycle des études médicales

Comme pour les années antérieures, les **candidats composeront dans leur faculté.**

DATES DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES 2022 :

Démarrage technique : lundi 13 juin à 11h00, obligatoire pour tous les étudiants

LUNDI 13 JUIN de 14h30 à 17h30 (1^{ère} épreuve/DCP 1 à 6)

MARDI 14 JUIN

de 9h00 à 12h00 (2^{ème} épreuve/QI) et de 14h30 à 17h30 (3^{ème} épreuve/DCP 7 à 12)

et MERCREDI 15 JUIN

de 9h00 à 12h00 (LCA) et de 14h30 à 17h30 (5^{ème} épreuve/DCP 13 à 18)

Epreuves de secours à la suite des épreuves si la durée nécessaire à la reconstitution d'une épreuve le permet et/ou jeudi ou/et vendredi.

Site: <https://www.cng.sante.fr/concours-examens/epreuves-classantes-nationales-ecn>

Le Comité de Coordination des Etudes Médicales a arrêté les modalités ci-après :

■ Les étudiant(e)s candidat(e)s aux Epreuves Classantes Nationales 2022 sont autorisé(e)s à s'absenter, **sur leur demande,**

du lundi 2 mai au dimanche 19 juin 2022 inclus.

(CONGES LEGAUX OU SANS SOLDE).

Sur simple demande, les étudiants auront la possibilité d'écourter cette période.

En effet, ils devront récupérer les deux mois non effectués durant l'été, en accomplissant des périodes à temps plein en fonction de l'utilisation des congés annuels et/ou des congés sans soldes.

■ Dans tous les cas et quelle qu'en soit la nature, les demandes de congés doivent être transmises à l'administration hospitalière.

Le Doyen de la Faculté de médecine
Et de maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux



Professeur Carole Burillon



Le Doyen de la Faculté de médecine
Lyon Est



Professeur Gilles Rode